

Date de convocation
4 septembre 2025
Date d'affichage de l'avis
4 septembre 2025
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
N° d'ordre
D_2025_5_2

L'an deux mille vingt-cinq et le dix septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, B. BAGET, B. LORRY, C. CHUBURU, G. CAMY, P-H. NAU-HENDEL, H. BEAUCULAT, R. CARDY, L. POUTS-SAINT-GERME, M. PULVINET, M.-C. LALANNE, C. BERDUCQ, V. LABORDE.

Etait absente : A-L. POMME-CASSIEROU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme CHUBURU.

Etait également présente : Clotilde BROT, secrétaire de mairie.

INDEMNISATION GROUPAMA SINISTRE VOL DE CABLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Groupama effectue un règlement de 12861.13 € pour le sinistre de vol de câble sur la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

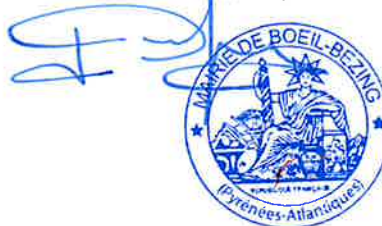
ACCEPTE la somme de 12861.13 €.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Marc DUFAU